Allonville (80) : Christiane se bat pour obtenir la régularisation d'Abdoulaye, un clandestin guinéen sous le coup d'une OQTF, qui loge chez elle. Il est même devenu officiellement son fils adoptif

17/02/2023 à 21h05



Depuis fin décembre 2022, Abdoulaye Sow, un Guinéen de 25 ans, est sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) délivrée par la préfecture de la Somme. Sa mère adoptive depuis le printemps dernier, Christiane Helbecque, se bat pour le faire régulariser.

Sur la table de son salon d'Allonville au nord d'Amiens, Christiane Helbecque regarde les quelques photos collées soigneusement sur des feuilles blanches rangées dans des pochettes plastiques. Des photos de famille rien de plus classiques. Sur lesquelles figure Abdoulaye Sow, son fils adoptif. *"J'ai quatre enfants et là c'est le cinquième"*, raconte Christiane, très émue.

(…) Après l'Italie, puis l'Allemagne, il arrive à Paris en 2017. Après un court passage à Beauvais, il débarque à Amiens. C'est là, alors qu'il passe ses nuits devant l'église Saint-Honoré, qu'il fait la rencontre de la fille de Christiane Helbecque, bénévole dans une association. *"Ma fille l'a accueilli chez elle mais elle avait un logement trop petit. J'ai dit à Abdou "tu vas venir à la maison." De quelques semaines, de quelques mois, on est arrivés à quelques années"*

De la joie à la peur

Un hébergement qui se transforme en un acte plus fort : **depuis le printemps 2022, Christiane a officiellement adopté Abdoulaye**. Des démarches sont même en cours pour faire valoir cette adoption en Guinée. C'est un membre de la famille à part entière : *"Il a appris à utiliser plein d'outils qu'il ne connaissait pas : le taille-haies, la scie sauteuse… Même la machine à coudre !"*, dit Christiane en riant.

(…) Mais fin décembre dernier, une mauvaise nouvelle arrive chez la famille. **Abdoulaye fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF)**, délivrée par la préfecture de la Somme, après une demande de titre de séjour. L'Etat se justifie en expliquant que l'adoption n'est pas un motif suffisant de régularisation.

(…)

> *"Il y a un minimum d'humanité à avoir quand on prend une décision", réclame Christiane. "Cela fait 10 ans qu'il (Abdoulaye) est parti de Guinée. Il n'a plus son oncle abusif dont il a extrêmement peur car il est lié aux militaires actuellement au pouvoir dans le pays. Cela fait 4 ans que je le prends en charge, il ne coûte rien à la France. Laissez-le travailler ! Il va payer des impôts dans un an, il paiera les retraites des actifs. Un peu d'humanité ! Si la France ne veut plus d'immigrés qu'elle le dise haut et fort."*

France Bleu